

Résumé de l'évaluation

Identification du programme

Baccalauréat en études politiques appliquées (BEPA)
École de politique appliquée
Faculté des lettres et sciences humaines

Sommaire de la description du programme

Le Baccalauréat en études politiques appliquées (BEPA) fut créé en 2004 à partir du cheminement en politique appliquée du Baccalauréat multidisciplinaire. Le BEPA, programme de premier cycle de 90 crédits habituellement complété en trois ans (six sessions à temps plein), diffère des programmes de science politique des autres universités québécoises par son orientation vers l'application des savoirs. Il comprend six cheminements distincts, mais complémentaires : cheminement en relations internationales, cheminement en politiques publiques, cheminement en administration, cheminement en économie politique, cheminement en droit et cheminement en communication.

Processus d'auto-évaluation :

Prédiagnostic

Lors de la démarche de prédiagnostic, le Comité d'évaluation périodique (CEP) du BEPA a fait une première démarche de recension des informations disponibles et de réflexion, qui l'a amené à formuler les enjeux suivants en vue de la démarche d'évaluation ciblée :

Le premier enjeu touche à la structure même du programme et au déroulement des études qui lui sont associés, alors qu'au fil du temps, quelques incohérences sont apparues et ont amené un certain nombre de problèmes. Cet enjeu comporte quelques sous-enjeux que nous regroupons sous trois questions. D'abord, le premier renvoie aux problèmes vécus par les étudiantes et les étudiants eux-mêmes relativement à leur progression au sein du programme et les mesures devant être mises en œuvre pour atténuer tant les difficultés que leurs impacts. Ceci inclut tant les contraintes de la structure du programme elle-même (tel que les limites des blocs de la fiche signalétique), l'arrimage entre les implications pertinentes des étudiants quant à leur formation (que celles-ci soient dans le cadre de leurs études ou à l'extérieur de celles-ci), la structure d'accompagnement des étudiants internationaux, les stages internationaux et les canaux de communication à perfectionner avec les étudiants (notamment relativement aux différents cheminements). Ensuite, la structure du programme doit être revue et éventuellement assouplie. Il faudrait aussi veiller à assurer une cohérence accrue avec les objectifs de formation, et ce, tant en ce qui a trait aux objectifs professionnels et académiques visés par le BÉPA. Finalement, le troisième sous-enjeu porte sur les difficultés vécues et les besoins d'arrimage entre les différents cheminements - de même qu'avec les différents

départements et facultés collaborateurs et l'ÉPA - et le tronc commun du BÉPA. En somme, il est aussi possible de résumer cet enjeu par les questions suivantes :

Enjeu 1 : La structure du programme, comment en accentuer la cohérence?

- 1.1 Comment atténuer les difficultés décrites plus haut et répondre plus adéquatement aux besoins de formation des étudiants?
- 1.2 Comment assurer l'atteinte des objectifs de formation visés?
- 1.3 Comment mieux communiquer l'information sur le programme aux étudiantes et étudiants?
- 1.4 Comment assurer un meilleur arrimage entre les différents cheminements et le tronc commun du BÉPA?

Le second enjeu renvoie quant à lui à l'approche appliquée au cœur du BÉPA et à son potentiel d'approfondissement. Il s'agissait pour les membres du CEP d'envisager faire progresser l'approche appliquée caractérisant ce programme et les autres programmes de l'École de politique appliquée, pour maintenir notre spécificité dans un environnement hautement compétitif. Il comporte trois sous-enjeux touchant, d'abord, la révision des objectifs de formation, notamment quant aux arrimages à effectuer avec la réalité du marché de l'emploi et des impératifs académiques (pour les étudiantes et étudiants souhaitant poursuivre des études aux cycles supérieurs). Ensuite, la question de l'exploitation du potentiel découlant de la situation géographique. Si nous n'avons pas de pouvoir sur le fait que Sherbrooke soit relativement éloignée des centres de décision, nous avons une marge de manœuvre à l'égard des partenariats et des projets à y développer selon les spécificités de notre environnement de proximité. Aussi, le CÉP croit que la présente démarche évaluative ouvre une belle opportunité pour anticiper les prochains axes de développement de l'approche appliquée développée à l'Université de Sherbrooke, mais reprise depuis par plusieurs universités québécoises. Il s'agit de se questionner sur la prochaine phase de développement. Par exemple, est-ce qu'une formule de stages coopératifs est envisageable? En somme, il est possible de résumer cet enjeu par les questions suivantes :

Enjeu 2 : L'approche appliquée, comment aller plus loin?

- 1.1 Les objectifs de formation actuels sont-ils toujours adaptés?
- 1.2 Comment pouvons-nous tirer davantage profit de la situation géographique (Sherbrooke)?
- 1.3 Est-ce qu'une formule « coop » pourrait être offerte? D'autres formules pédagogiques, d'autres innovations pourraient-elles être imaginées pour pousser plus loin la dimension appliquée et mieux préparer les étudiantes et étudiants au marché de l'emploi ?

Cet enjeu découle du constat fait par les membres du CEP à l'étape du prédiagnostic à l'effet que le BÉPA se porte bien et qu'il ne semble pas y avoir de problèmes majeurs à traiter. L'idée de profiter de cette démarche d'évaluation pour développer encore davantage cette offre de formation s'est rapidement imposée au sein du comité.

À cela, le CEP a dû ajouter les questions d'évaluation facultaires et universitaires suivantes :

Questions de la direction de la FLSH :

1. Quelles sont les actions posées pour assurer l'évaluation continue de la qualité de l'enseignement et de l'encadrement des étudiants à travers les activités pédagogiques impliquant des stages à l'international? Comment dans le cadre de ces activités, assure-t-on d'offrir une rétroaction adéquate aux étudiantes et étudiants lors d'un séjour à l'étranger?
2. Est-il pertinent de maintenir tous les cheminements, sachant que certains attirent très peu d'étudiantes et d'étudiants?

Questions de la direction de l'université :

1. Comment le programme se situe-t-il en regard des finalités institutionnelles de formation?
2. Depuis la création du programme en 2004, vos diplômées et diplômés se placent-ils facilement sur le marché du travail et quels emplois occupent-ils?
3. Quelles solutions pourraient être envisagées pour accroître les effectifs étudiants dans certains cheminements, diminuer l'attrition dans d'autres et diminuer la durée des études dans l'ensemble?
4. Comment le programme se situe-t-il relativement aux programmes comparables des autres universités?
5. Dans le cheminement en relations internationales, comment évaluez-vous le développement des compétences relatives à l'international dans la formation? Ce cheminement contribue-t-il à l'internationalisation dans l'ensemble du programme, notamment au regard des autres cheminements? Si oui, comment?
6. Comment les principes du développement durable sont-ils intégrés aux activités pédagogiques ou à l'environnement de formation?

Évaluation ciblée

Plusieurs démarches de collecte de données ont été entreprises dans l'objectif de dresser le portrait le plus complet de la situation du BÉPA, à l'intérieur des contraintes inhérentes à cette démarche. Nous avons ainsi, en plus d'une analyse documentaire et statistique, consulté des enseignantes et enseignants au moyen de deux groupes de discussion (7 enseignants – 3 professeurs et 4 chargés de cours), des étudiantes et étudiants au moyen d'un questionnaire en ligne (115 répondants), des diplômé(e)s au moyen d'un questionnaire en ligne (60 répondants), des personnels administratifs au moyen d'entrevues semi-dirigées (3 répondants) et des employeurs au moyen d'entrevue téléphonique (5 répondants).

De cette démarche d'évaluation, quelques recommandations ont fait l'unanimité auprès des membres du CEP et furent ensuite entérinées par le Conseil de Faculté. Il s'agit des recommandations suivantes :

	Le CEP recommande...
1.	1.1 qu'une enquête plus poussée auprès des diplômés soit faite en vue de questionner le lien entre la formation et l'emploi.
2.	2.1 de procéder à l'évaluation de la mise en œuvre des séquences de cours révisées des cheminements de droit, de communication et d'économie politique. 1.2 Il recommande aussi le maintien de tous les cheminements et la mise sur pied d'une campagne de promotion pour faire connaître les cheminements moins populaires, particulièrement celui d'administration, et leur pertinence dans le cadre d'un baccalauréat en études politiques appliquées. 1.3 Il recommande aussi de s'assurer que les étudiants soient bien informés des conséquences sur le déroulement de leurs études s'ils changent de cheminement en cours de programme. Cela devrait se faire lors des rencontres d'information de groupe, mais aussi lors des rencontres individuelles avec la conseillère pédagogique ou la commis.
3.	3.1 de faire une évaluation des offres de stages actuelles, des offres de stages récentes et des raisons qui ont menés à la fin de leur mise en œuvre et, finalement, des opportunités de collaborations durables pouvant être mises en œuvre au cours des prochaines années. Cette évaluation devrait être faite tant pour les stages en sol québécois qu'à l'international.
4.	4.1 de questionner l'intégration possible d'une approche de développement durable dans le cadre des cours obligatoires du BEPA ou d'une activité touchant l'ensemble des cheminements, tel qu'une éventuelle formation « Réussir en politique ».
5.	5.1 que le comité programme étudie la possibilité de créer des cours de 6, 9, 12 et 15 crédits d'activités d'application. 5.2 Que les responsables de programme et conseillère pédagogique revoient annuellement l'offre de cours pour l'ajuster aux besoins des étudiants et aux cibles de formation.
6.	6.1 que les enseignants soient sensibilisés en début de session relativement aux compétences générales ciblées au sein du BEPA et qu'ils soient invités à y référer directement dans leur plan de cours.
7.	7.1 que l'ÉPA documente, dans une démarche complémentaire à la recommandation 1.1, les emplois potentiels une fois la formation complétée, notamment à partir d'une recension des postes occupés par nos diplômés, et d'assurer que ces informations soient rendues accessibles aux étudiants. Ceci pourra être fait en complémentarité des activités organisées en partenariat avec les associations étudiantes (Journées carrière).
8.	8.1 de bien informer, tel que recommandé en 2.3, les étudiants des conséquences d'un changement de cheminement en cours de programme, par exemple, en début de programme, lors des choix de cours et lors d'une demande de changement de cheminement. 8.2 Produire un document rendant explicite les liens entre les disciplines des différents cheminements et la politique appliquées et le rendre accessible aux étudiants en tout temps, via, par exemple, le site de l'ÉPA.

	8.3 Produire un guide de référence destiné aux enseignants et aux étudiantes et étudiants recensant les procédures particulières et les personnes ressources pour les départements/facultés partenaires.
9.	9.1 de procéder à la cartographie (au « mapping ») du BÉPA en portant une attention particulière aux activités de développement des compétences ciblées, notamment en lien avec les milieux professionnels pouvant accueillir des diplômés.
10.	10.1 de faire une enquête pour questionner les potentielles collaborations pouvant être développées avec des organisations de la région de Sherbrooke. Cette démarche pourrait être jumelée à la recommandation touchant les offres de stages à revoir (question 5 – direction de l'Université et de la Faculté des lettres et sciences humaines).
11.	<p>11.1 de faire faire, lorsque le contexte s'y prêtera, une étude de marché pour le développement de l'approche coopérative au sein du BÉPA.</p> <p>11.2 Il recommande aussi la production d'un guide destiné aux nouveaux enseignants présentant l'approche appliquée de l'ÉPA, quelques suggestions en termes d'activités pédagogiques et d'outils d'évaluation. La tension inhérente à cette approche entre la posture de l'analyste et celle de l'acteur devrait y être mise de l'avant, explicitée et justifiée.</p> <p>11.3 Il recommande la mise sur pied de midi pédagogique (par exemple une rencontre/session) permettant l'échange entre les enseignants de l'ÉPA et la création d'un espace Moodle de partage des ressources pédagogiques destinées aussi aux enseignants de l'ÉPA. Le partage d'expérience et de bonnes pratiques relatives au travail d'équipe (pas une simple séparation des tâches) devrait faire l'objet d'une attention soutenue.</p> <p>11.4 Il recommande aussi le développement d'une banque de photos/vidéos/textes portant sur les réalisations pédagogiques, notamment des portraits d'innovations développées par des étudiants, ou des équipes étudiantes, et des enseignants, à diffuser sur différentes plateformes (Facebook, Perspective Monde, OPPUS, PolitiqueAppliquee.tv, ...). De plus, la promotion de nos programmes (via notamment les campagnes publicitaires) devrait insister fortement sur l'approche appliquée et ses retombées pour les étudiants en termes d'employabilité. Les espaces tels que Perspective Monde et l'OPPUS devraient en ce sens être envisagés comme des outils de promotion de premier plan.</p>
12.	12.1 d'intégrer, tel que recommandé en 4.1, un cours « Réussir en politique ». Ce cours de quelques heures (12 à 15) sera offert à l'automne et sera destiné aux étudiants de session 1 ou 2 (celles et ceux ayant été admis à la session d'hiver précédente). Ce cours abordera à la fois les questions pédagogiques et à la fois les questions administratives. Il inclura des éléments préparatoires à tous les cheminements, notamment le cheminement en droit.

Évaluation externe

Suivant cette démarche d'auto-évaluation, deux évaluateurs externes ont procédé à une évaluation de la démarche et du programme, soient : Guy Lachapelle de l'Université Concordia et Stéphane Roussel de l'École nationale d'administration publique.

De façon générale, les évaluateurs externes constatent que le programme évalué se porte très bien. Pour eux, le choix de l'approche appliquée est judicieux et ils affirment n'avoir jamais rencontré de programme dans d'autres universités qui allaient aussi loin de ce côté, malgré le fait que la compétition est aujourd'hui plus forte. Ils jugent que cette approche est pertinente, notamment quant au développement plus large de la science politique, et que cette approche est tout à fait cohérente avec l'identité institutionnelle de l'Université de Sherbrooke. Pour ces évaluateurs, une des forces du programme est son équipe enseignante alors qu'ils jugent très positivement l'engagement de ses membres, tant au niveau de l'enseignement que de la recherche, et leur disponibilité notamment sur la scène médiatique. Ils mentionnent être impressionnés par l'encadrement offert aux étudiantes et étudiants, notamment relativement aux expériences de stages. Finalement, ils soulignent que la logique qui supporte l'approche appliquée du BEPA est partagée à la fois par les enseignants et enseignantes et à la fois par les étudiantes et étudiants, ce qui est une des grandes forces du programme.

Les évaluateurs externes font deux suggestions sur lesquelles ils insistent à quelques reprises dans leurs rapports.

La première concerne les ressources disponibles pour le BÉPA et, principalement, les ressources humaines professorales. Bien que le CEP partage leur constat à l'effet qu'il est nécessaire d'ajouter des professeurs et professeures à l'équipe actuelle pour maintenir le niveau de qualité de la formation, nous avons jugé qu'il n'était pas du ressort de notre comité de faire des représentations en cette matière. Nous suggérons simplement que les constats des évaluateurs externes à ce sujet soient transmis à l'assemblée des professeures et professeurs de l'ÉPA, de même qu'à la direction de la Faculté des lettres et sciences humaines.

La seconde suggestion, sur laquelle ils insistent, est celle de procéder à une planification stratégique ciblant le programme, le département et les professeures et professeurs quant à leur vision des cinq, voire dix prochaines années. Bien que cette idée ne semble pas mauvaise, ici aussi nous croyons que le CEP n'est pas la bonne instance pour discuter de cela. Nous suggérons donc, à l'instar de la suggestion précédente, que les constats des évaluateurs externes à cet effet soient transmis à l'assemblée des professeurs et professeures de l'ÉPA.

Rapport final d'évaluation

Suivant la réception des rapports des évaluateurs externes, le CEP a revu ses recommandations pour maintenir la vaste majorité de celles-ci et faire quelques petits ajustements à d'autres. De ces recommandations découle ensuite le plan d'action et de mise en œuvre de cette évaluation périodique :

RECOMMANDATION 1 : Qu'une enquête plus poussée auprès des diplômés soit faite en vue de questionner le lien entre la formation et l'emploi.

RECOMMANDATION 2 : Que l'ÉPA documente, dans une démarche complémentaire à la recommandation 1, les emplois potentiels une fois la formation complétée, notamment à partir d'une recension des postes occupés par nos diplômés, et d'assurer que ces informations soient rendues accessibles aux étudiants. Ceci pourra être fait en complémentarité des activités organisées en partenariat avec les associations étudiantes (Journées carrière).

RECOMMANDATION 3 : De procéder à l'évaluation de la mise en œuvre des séquences de cours révisées des cheminements de droit, de communication et d'économie politique.

RECOMMANDATION 4 : Procéder à la fermeture du cheminement en administration.

RECOMMANDATION 5 : S'assurer que les étudiants soient bien informés des conséquences sur le déroulement de leurs études s'ils changent de cheminement en cours de programme. Cela devrait se faire lors des rencontres d'information de groupe, mais aussi lors des rencontres individuelles avec la conseillère pédagogique ou la commis.

RECOMMANDATION 6 : Bien informer, tel que recommandé en 5, les étudiants des conséquences d'un changement de cheminement en cours de programme, par exemple, en début de programme, lors des choix de cours et lors d'une demande de changement de cheminement.

RECOMMANDATION 7 : Faire une évaluation des offres de stages actuelles, des offres de stages récentes et des raisons qui ont menés à la fin de leur mise en œuvre et, finalement, des opportunités de collaborations durables pouvant être mises en œuvre au cours des prochaines années. Cette évaluation devrait être faite tant pour les stages en sol québécois qu'à l'international.

RECOMMANDATION 8 : Faire une enquête pour questionner les potentielles collaborations pouvant être développées avec des organisations de la région de Sherbrooke. Cette démarche pourrait être jumelée à la recommandation touchant les offres de stages à revoir (question 5 – direction de l'Université et de la Faculté des lettres et sciences humaines).

RECOMMANDATION 9 : Questionner l'intégration possible d'une approche de développement durable dans le cadre des cours obligatoires du BEPA ou d'une activité touchant l'ensemble des cheminements, tel qu'une éventuelle formation «Réussir en politique».

RECOMMANDATION 10 : Intégrer, tel que recommandé en 9, un cours «Réussir en politique». Ce cours de quelques heures (12 à 15) sera offert à l'automne et sera destiné aux étudiants de session 1 ou 2 (celles et ceux ayant été admis à la session d'hiver précédente). Ce cours abordera à la fois les questions pédagogiques et à la fois les questions administratives. Il inclura des éléments préparatoires à tous les cheminements, notamment le cheminement en droit.

RECOMMANDATION 11 : Que le comité programme étudie la possibilité de créer des cours de 6, 9, 12 et 15 crédits d'activités d'application.

RECOMMANDATION 12 : Que les responsables de programme et conseillère pédagogique revoient annuellement l'offre de cours pour l'ajuster aux besoins des étudiants et aux cibles de formation.

RECOMMANDATION 13 : Que les enseignants soient sensibilisés en début de session relativement aux compétences générales ciblées au sein du BÉPA et qu'ils soient invités à y référer directement dans leur plan de cours.

RECOMMANDATION 14 : Produire un document rendant explicites les liens entre les disciplines des différents cheminements et la politique appliquée et le rendre accessible aux étudiants en tout temps, via, par exemple, le site de l'ÉPA.

RECOMMANDATION 15 : Produire un guide de référence destiné aux enseignants et aux étudiantes et étudiants recensant les procédures particulières et les personnes ressources pour les départements/facultés partenaires.

RECOMMANDATION 16 : Procéder à la cartographie (au «mapping») du BÉPA en portant une attention particulière aux activités de développement des compétences ciblées, notamment en lien avec les milieux professionnels pouvant accueillir des diplômés.

RECOMMANDATION 17 : Faire faire, lorsque le contexte s'y prêtera, une étude de marché pour le développement de l'approche coopérative au sein du BÉPA.

RECOMMANDATION 18 : Produire un guide destiné aux nouveaux enseignants présentant l'approche appliquée de l'ÉPA, quelques suggestions en termes d'activités pédagogiques et d'outils d'évaluation. La tension inhérente à cette approche entre la posture de l'analyste et celle de l'acteur devrait y être mise de l'avant, explicitée et justifiée.

RECOMMANDATION 19 : Mise sur pied de midi pédagogique (par exemple une rencontre/session) permettant l'échange entre les enseignants de l'ÉPA et la création d'un espace Moodle de partage des ressources pédagogiques destinées aussi aux enseignants de l'ÉPA. Le partage d'expérience et de bonnes pratiques relatives au travail d'équipe (pas une simple séparation des tâches) devrait faire l'objet d'une attention soutenue.

RECOMMANDATION 20 : Développer une banque de photos/vidéos/textes portant sur les réalisations pédagogiques, notamment des portraits d'innovations développées par des étudiants, ou des équipes étudiantes, et des enseignants, à diffuser sur différentes plateformes (Facebook, Perspective Monde, OPPUS, PolitiqueAppliquee.tv, ...). De plus, la promotion de nos programmes (via notamment les campagnes publicitaires) devrait insister fortement sur l'approche appliquée et ses retombées pour les étudiants en termes d'employabilité. Les espaces tels que Perspective Monde et l'OPPUS devraient en ce sens être envisagés comme des outils de promotion de premier plan.

Les décisions institutionnelles

Le rapport final, le plan de mise en œuvre des recommandations et le résumé de l'évaluation ont été adoptés par le conseil de la Faculté des lettres et sciences humaines lors de sa séance du 9 mars 2017.

L'ensemble du dossier de cette évaluation périodique a été soumis au comité du conseil des études (CCE), chargé des dossiers d'évaluation périodique, en novembre 2017. Le comité a reconnu que la démarche d'évaluation de ce programme respectait dans l'ensemble les exigences de la *Politique d'évaluation périodique des programmes* (Politique 2500-007) de l'Université.

Le rapport synthèse de l'évaluation périodique du programme de baccalauréat en études politiques appliquées ainsi que le plan de mise en œuvre des recommandations ont été soumis au conseil des études (CE) lors de sa séance du 31 janvier 2018.

Lors de sa réunion du 14 février 2018, à la recommandation du conseil des études, le conseil universitaire (CU) a approuvé le plan de mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation périodique du programme de baccalauréat en études politiques appliquées.

Le Secrétariat de l'évaluation périodique des programmes